

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIÈRE
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 1023

50 – MANCHE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE COUTANCES

Ventes et cessions

450 186 259 RCS Coutances.

NOMOTECH.

Forme : Société par actions simplifiée.

Capital : 80616.00 EUR.

Adresse : 53, Avenue de la Pierre Vallée, Zone Artisanale de l'Estuaire, 50220 Poilley.

Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.

Commentaires : AVIS AU BODACC RELATIF AU PROJET COMMUN DE FUSION TRIBUNAL DE COMMERCE DE COUTANCES Pour la société absorbante KERTEL SAS au capital de 10 371 610 euros Siège social : 66, avenue des Champs Elysées, à Paris (75008) 393 819 636 RCS PARIS Pour la société absorbée NOMOTECH SAS au capital de 80.616 euros Siège social : 53, avenue de la Pierre Vallée, zone artisanale de l'Estuaire, à Poilley (50220) 450 186 259 RCS COUTANCES Evaluation de l'actif et du passif prévue : Estimation au 31/12/2022 Actif : 10 306 009 euros Passif : 4 911 739 euros l'actif net transmis 5 394 270 euros. Le rapport d'échange des droits sociaux dans chaque société participante : La totalité des actions de la Société Absorbante et de la Société Absorbée étant détenues à ce jour par Eagle SAS, (SAS au capital de 2.289.941 euros, dont le siège social est sis 29, avenue du Maréchal Lyautey, à La-Celle-Saint-Cloud (78170), immatriculée au RCS de Versailles sous le numéro 899 429 377) qui s'engage à les conserver jusqu'à la Date de Réalisation, il ne sera pas établi de rapport d'échange des droits sociaux. Lors la réalisation de la Fusion, la Société Absorbante renoncera à exercer ses droits en sa qualité d'associé de la Société Absorbée. La Fusion ne donnera lieu à aucune émission d'action nouvelle de la Société Absorbante, ni à aucune augmentation corrélative de son capital social. Le montant prévu de la prime de fusion ou de scission pour chaque société participante : Néant (Fusion simplifiée) La date du projet commun de fusion : 24 Mars 2023 Les dates et lieu du dépôt au RCS au titre de chaque société participante : -Au titre de la société absorbante au Tribunal de Commerce de Paris le 24/03/2023 -Au Titre de la société absorbée au Tribunal de Commerce de Coutances le 24/03/2023.